



Le Préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**ARRETE PREFECTORAL N° DDTM-SUEDT-MDD-2017-001**

**Modifiant la composition du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de l'Aude.**

**VU** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L141-3, R141-21 à R141-26;

**VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 1416-1; R 1416-16 à R 1416-21;

**Vu** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

**VU** l'arrêté préfectoral N° 2006-11-3203 du 25 septembre 2006, relatif à la création et au fonctionnement du CODERST;

**VU** l'arrêté préfectoral n°DDTM-SUEDT-MDD2016-001 du 12 juillet 2016 relatif à la composition du CODERST pour une période de trois ans ;

**VU** les propositions de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aude, de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aude, de la fédération de pêche de l'Aude, de la CRAM, de la DDTM;

**VU** l'arrêté préfectoral n°DCT-BCI-2017-074 du 20 mars 2017 donnant délégation de signature à Mme Marie-Blanche BERNARD Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aude ;

**SUR** proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aude .

**ARRETE:**

**ARTICLE 1:** L'arrêté préfectoral n°DCT-BCI-2017-074 du 20 mars 2017 relatif à la composition du CODERST est modifié comme suit :

**3ème collège :** Neuf représentants des Associations Agréées de Consommateurs, de Pêche et de Protection de l'Environnement, des membres de professions et d'experts ayant leur activité dans les domaines de compétences de la commission :

**- Représentant des organisations de consommateurs:**

Titulaire: M.Patrick BARBIER, (INDECOSA-CGT), suppléant: M. Jean-Claude FAURE (UFC que choisir).

**- Représentant de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche:**  
M. Yves GONZALEZ Président ou son représentant.

**- Représentant d'associations agréées de protection de la nature et de défense de l'environnement:**

Titulaire: Association ECCLA, Mme Maryse ARDITI.

Suppléant: Association SPN-LT (comité de l'Aude), M. Jean-Pierre MARTINEZ .

**- Trois représentants de professions dont l'activité relève du domaine de compétence de la commission:**

**Profession agricole: Chambre d'agriculture de l'Aude**

Titulaire: M. Jacques SERRE, Suppléant: M. Didier JEANNET.

**Profession du bâtiment: Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aude**

Titulaire: M. Jean-Michel MARTIN, Suppléant: M. Gilbert CAMPANA.

**Industriels et Exploitants d'Installations Classées:**

**- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude ou son représentant.**

**- Trois experts dont l'activité relève du domaine de compétence de la commission :**

**Architecte:** Titulaire: M. Alain CATHALA, suppléant: M. Jean FOGLER.

**Ingénieur en Hygiène et Sécurité représentant la CRAM:**

Titulaire: M. Ronan MALGOYRE, suppléant: M. Alexis GUILHOT.

**Le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours ou son représentant.**

**4ème collège : Personnalités qualifiées désignées par le préfet :**

Mme Geneviève FOURNIL, membre du Conseil Économique et Social de l'Aude.

M. le Docteur François Marie BLUCHE, médecin biologiste.

M. Henry ERRE, Hydrogéologue Coordonnateur Départemental agréé.

M. André SEPTOURS, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-mer en retraite.

**Article 2:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs.

**Article 3:** La Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aude et le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

CARCASSONNE, le 04 AVR. 2017  
Pour le Préfet et par délégation  
La Secrétaire Générale de la Préfecture

Marie-Blanche BERNARD